Une filière de travailleurs clandestins démantelée à Menton

10/09/2012 à 9h25

Les services de la police aux frontières de Menton ont démontré une nouvelle fois leur efficacité en démantelant une filière clandestine destinée à acheminer de la main-d'œuvre à moindre coût en provenance de Roumanie.

C'est, en effet, le deuxième coup de filet réussi après celui mettant au jour l'emploi de quinze ouvriers, roumains également, embauchés illégalement sur un chantier mentonnais au « Parc Saint-Georges », 117, avenue des Castagnins.

Cette fois, c'est sur le site de la construction de l'ensemble immobilier « Azur Parc », 90, route de Gorbio, que les forces de l'ordre sont intervenues. Lors d'une action de contrôle coordonnée du Comité départemental opérationnel anti-fraudes (Urssaf 06 et DIRECCTE 06, notamment), les policiers ont constaté que six ouvriers de nationalité roumaine et un autre de nationalité bosniaque effectuaient des travaux de peinture, sans titre les autorisant à exercer sur le territoire national.

1 000 euros paniers inclus

Dirigés vers le poste frontière de Saint-Louis pour y être entendus en compagnie du chef de chantier, roumain lui aussi, les ouvriers affirmaient, alors, avoir été recrutés dans leur pays d'origine pour un chantier mentonnais.

Il leur avait été précisé, en outre, lors de leur entretien d'embauche par une société basée à Bucarest, qu'aucune « fiche de paie ne leur serait délivrée ». Les enquêteurs ont également démontré qu'un contrat de sous-traitance d'un montant de plus de 120 000 euros avait été signé entre cette entreprise roumaine et une autre, mentonnaise, pour la réalisation de ces travaux. Sous entendu, le recrutement de

ces « salariés », qui percevaient, quant à eux, des revenus mensuels de 1 000 euros, paniers inclus.
Nice Matin